

■ **Carrosserie Perrottet SA**, à Gumefens, l'exploitation d'un atelier de carrosserie, etc. (FOSC du 10.06.1998, p. 4088).
Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Avry-devant-Pont, Le Bry et Gumefens, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Pont-en-Ogoz.
Journal no 2288 du 28.05.2003
(01019164 / CH-217.0.431.455-2)